



VOTRE POINT D'ACCUEIL
Zac de Peyres
40800 AIRE SUR L'ADOUR

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi

8h-12h 13h15-17h30
URGENCE GAZ 24/24: 0 809 541 940

☎ Renseignements : 0558716243

☎ Fax : 0558714602

☎ Dépannage GRD : 0558716243

1

FACTURE DE CONSOMMATION DE GAZ

N° ME2108 - GL0000012345

Du 13 septembre 2021

VOS REFERENCES A RAPPELER :

ME2108 - P18000001 (99999)

NOM et PRENOM du DESTINATAIRE

ADRESSE DESTINATAIRE
40800 AIRE-SUR-L'ADOUR

2

Votre contrat N° D/PUB009999 Tarif GOM0 G Offre de Marché Planet'Aire Cuisine/ECS

Segment de votre contrat : T1

Point de comptage et d'estimation : GZ/40001/001234

Titulaire du contrat : NOM PRENOM TITULAIRE CONTRAT

Situé : ADRESSE DU POINT DE LIVRAISON
40800 AIRE-SUR-L'ADOUR

Référence client : P18000001

3

Au 26 août 2021 la consommation de votre compteur de gaz s'élevait à 258 kWh.

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	21,96	Euros
Consommation	15,50	Euros
Taxes	4,95	Euros

Total HT 42,41 Euros

Total TVA 4,89 Euros

Total TTC 47,30 Euros

Montant prélevé le 13 octobre 2021 47,30 Euros

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



4

G.E.S. APE 3522Z SIRET 49430614500017 N° TVA INTRA FR04494306145

G.E.S.

TALON DE REGLEMENT

ME2108 - P18000001 | ME2108 - GL0000012345 | 13/09/21 | 47,30€

Prélèvement automatique

Montant : 47,30€ prélevé le 13/10/2021

Banque : NOM BANQUE

BIC : BICBANQUEXX

IBAN : FR763043801234000123456789

Titulaire : TITULAIRE DU COMPTE

Référence Unique du Mandat :

xxFR47ZZZ547602FRGES 00000000100001

5

COMPRENDRE MA FACTURE DE GAZ



1 CONTACT

Toutes nos coordonnées : point d'accueil, téléphone, fax et numéros d'urgence

2 ELEMENTS DE FACTURATION

- Référence et date de facture
- Vos références client à rappeler lors de vos échanges
- Votre adresse de facturation

3 REFERENCES CONTRACTUELLES

- Numéro de contrat et tarif de référence
- Point de livraison (numéro et adresse)
- Titulaire du contrat

4 SYNTHÈSE DE LA FACTURE

- Découpage des sommes dues : abonnement, consommation et taxes
- Montant HT, TVA et montant TTC
- Date de prélèvement

- Historique de consommation : il vous permet de constater l'évolution de votre consommation au cours du temps.

5 TALON DE REGLEMENT

- Rappel du montant prélevé et de la date de prélèvement
- Coupon à retourner avec le règlement OU détail du prélèvement automatique



Détails de la facture



PCE : GZ/40001/00XXXX - Adresse : RUE DU MAS 40800 AIRE-SUR-L'ADOUR ME2412 - P1900XXXX

6 COMPTEUR	Date relevé A	Nouvel Index B	Ancien Index C	Coefficient	Consommation D	Coef. E	Informations
N°111052743		Relevé	Relevé	Lecture	(m ³)	Transfo.	Compteur gaz
Base gaz en Offre de marché	31/10/2024	19085	18845	1	110	11,359	Chg. de tarif 51 J. (prorata)
Base gaz en Offre de marché	30/12/2024	19085	18845	1	130	11,359	Chg. de tarif 60 J. (prorata)

CAR : 19774
Profil : PD12

7 Abonnement gaz	68,84€ HT	Quantité A	Prix Unitaire B	Consommation C	Abonnement	TVA
			Euros	Euros HT	Euros HT	%
Abonnement pour la période du 01/09/2024 au 31/10/2024 (TR) Abonnement Gaz Mensuel Offre de marché		2 mois	17,35 /mois		34,70	5,50
Abonnement pour la période du 01/11/2024 au 30/12/2024 (TR) Abonnement Gaz Mensuel Offre de marché		60 jours	17,35 /mois		34,14	5,50

8 Consommation de gaz	165,87€ HT	Quantité A	Prix Unitaire B	Consommation C	Abonnement	TVA
			Euros	Euros HT	Euros HT	%
Consommation du 11/09/2024 au 31/10/2024 (TR) Base gaz en Offre de marché		1 252 kWh	0,05671 /kWh	71,00		20,00
Consommation du 01/11/2024 au 30/12/2024 (TR) Base gaz en Offre de marché		1 474 kWh	0,06436 /kWh	94,87		20,00

9 Taxes gaz	44,63€ HT	Quantité A	Prix Unitaire B	Consommation C	Abonnement	TVA
			Euros	Euros HT	Euros HT	%
Du 11/09/2024 au 31/10/2024 Accise sur les gaz naturels		1 252 kWh	0,01637 /kWh	20,50		20,00
Du 01/11/2024 au 30/12/2024 Accise sur les gaz naturels		1 474 kWh	0,01637 /kWh	24,13		20,00

10 Taxes	15,47€ HT	Assiette	Taux A	Montant B	TVA
		Euros HT	%	Euros HT	%
CTA Distribution		62,53	20,8	13,01	5,50
CTA Transport		52,26	4,71	2,46	5,50

11 Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	A 5,50 %	84,31	4,65	88,96
	20,00 %	210,50	42,10	252,60

Détail des exonérations de la TICGN	Taux d'exonération	Assiette	Quantité soumise à TICGN
du 11/09/2024 au 30/12/2024	0,00		2726

MODALITES DE PAIEMENT

Chèque à l'ordre GES, Virement, Espèces et carte bancaire à nos bureaux. Paiement en ligne sur notre site internet <http://www.gascogne-energies-services.com>. Important : Le coupon détachable qui figure au recto doit être joint à votre règlement. La facture est exigible à la date affichée au recto du document. Le délai minimal de conservation des factures est de 5 ans.

Gascogne Energies Services - SA-SEML au capital de 10 108 500 Euros - ZAC DE PEYRES - CS 30143 - 40801 AIRE-SUR-L'ADOUR CEDEX
Information heures creuses: souscription antérieure au 01/02/2023 23h-7h ou 1h-7h/12h30-14h30, souscription à compter du 01/02/2023 23h-7h uniquement.

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Les tarifs et les conditions générales de ventes sont consultables sur le site internet: www.gascogne-energies-services.com

Dernière évolution tarifaire: Electricité 01/02/2024 - Gaz naturel 01/11/2024 - Gaz propane 01/07/2023

Les conditions générales et particulières de vente définissent la date d'échéance et le délai de préavis de résiliation de votre contrat. Elles précisent également la période durant laquelle vous pouvez transmettre vos index pour une prise en compte dans l'émission de la facture suivante et les modalités de cette transmission. Si le délai est dépassé, la facture est estimée selon l'historique des consommations sur la même période ou bien

6 COMPTEUR

Votre facture est calculée selon le relevé de votre compteur. Cet encadré recense la date de relevé correspondante (A), les index retenus lors des deux derniers relevés (B) et (C), et le coefficient de transformation applicable (E). Ces éléments permettent de déterminer votre consommation depuis la dernière facture en m³ (D), qui sera convertie en kWh.

Pourquoi utiliser un coefficient de transformation ?

Le gaz naturel distribué peut être de provenance et de composition différentes. C'est pourquoi un même volume de gaz peut représenter une quantité d'énergie variable : on utilise alors un coefficient afin de caractériser le gaz qui vous a été distribué, ce qui permet de calculer combien d'énergie vous avez réellement consommée (en kWh).

7 ABONNEMENT

Charges fixes relatives à votre contrat : vous pouvez y retrouver la période (en jours ou en mois) de votre abonnement (A) et le montant par période (B), qui permettent d'obtenir le montant HT (C) de l'abonnement.

8 CONSOMMATION

Consommation de gaz en kWh (A), et le prix par kWh (B), qui déterminent le prix HT de votre consommation (C). Le tarif de gaz de Gascogne Energies Services est un tarif réglementé de vente, contrôlé par l'Etat et publié au Journal Officiel.

9 TAXES GAZ

L'accise (ex TICGN) est collectée par Gascogne Energies Services et reversée à l'Etat, qui en fixe le montant unitaire (A). Le montant HT payé pour cette taxe (B) dépend de votre consommation de gaz naturel sur la période.

10 TAXES

La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) est liée au tarif de transport et de distribution du gaz. Les fournisseurs d'énergies collectent la taxe et la reversent à l'Etat. Le taux (A) est fixé par arrêté ministériel et permet de déterminer le montant total HT (B).

11 TVA

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est versée à l'Etat. Elle s'applique sur les autres charges selon deux taux différents (A) : un taux réduit à 5,5 % pour l'abonnement et la CTA, et un taux normal à 20% pour l'ensemble des parts variables.

